

20^e RAID NATURE DU PONT D'ARC

13^e KID RAID 07

• ANNIVERSAIRE •
1999 → 2018 20 ANS DÉJÀ !
LE PLEIN DE SURPRISES !

• PROGRAMME •
SAMEDI : 13^e KID RAID 07
DIMANCHE : 20^e RAID NATURE DU
PONT D'ARC
AVENTURE 65,5KM + 1 949M
RAID 45,6KM + 1 190M

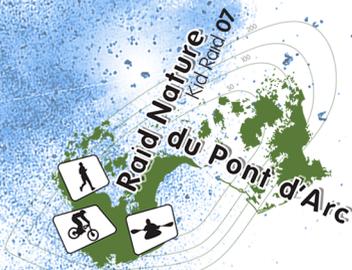
• ANIMATIONS •
SAMEDI & DIMANCHE
MARCHÉ DU TERROR ET DE L'ARTISANAT
ANIMATIONS MUSICALES
DÉMONSTRATIONS DE DANSES
EXPOSITIONS SALLE POLYVALENTE
DIMANCHE
RANDO VISITE DU CHASTELAS EN FAMILLE

VALLON PONT D'ARC
ARDÈCHE - FRANCE

• THE PARRAIN 2018 •
CHRISTOPHE REYNAUD
PARTICIPATION AUX 19 ÉDITIONS DU RAID !
PRÉSENT POUR LE 20^{ème} UNIQUE !

NOMBREUSES ANIMATIONS
EN CE WEEK-END SPORT
ET FEST...TIF !

Samedi 31 Mars &
Dimanche
1^{er} Avril 2018



ardèche
LE DÉPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Melvita

SAPEURS POMPIERS
de Vallon Pont d'Arc



Fédération
Départementale
Et
Loueurs
Embarcations
Ardéchoise

Informations & Réservations
Tél. 04 75 37 31 18 - info@raid-nature-vallon.fr
www.raid-nature-vallon.fr

RAID NATURE DU PONT D'ARC

Dimanche 1^{er} Avril 2018

> L'ÉPREUVE :

Le « Raid Nature du Pont d'Arc » est une épreuve sportive de pleine nature qui enchaîne : course à pied (prologue) sur routes, chemins et sentiers, un parcours en canoë biplace, une randonnée sportive en terrains variés, incluant divers passages, techniques, aquatiques (eau froide), passage à gué, un cross country VTT sur pistes et chemins incluant des portages.

> L'ÉQUIPE :

La course en équipe est obligatoire. L'équipe est formée d'un capitaine et d'un équipier et peut recevoir une aide extérieure de la part d'un assistant.

Celui-ci peut aider * plusieurs équipes pour le matériel, l'habillement ou le ravitaillement. Son aide se limite à l'entrée des parcs à vélos et aux différents points de contrôle. L'équipe doit partir et arriver au complet.

*Il doit être muni du Pass fourni dans le dossier course.

> LE CIRCUIT :

À l'inscription, les équipes ont le choix entre le « Raid Nature » et « Aventure ». Les deux parcours sont difficiles, bien adapter son choix à sa condition physique. Attention le choix du parcours à l'inscription ne pourra pas être modifié.

> L'ÉQUIPEMENT :

Le port du casque VTT homologué, des gants et du dossard est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines. Le port du gilet d'aide à la flottaison fermé est obligatoire pour la portion canoë. Pour le parcours Aventure : possibilité pour l'assistant d'apporter une combinaison néoprène à la station prévue pour les passages aquatiques.

> LE MATÉRIEL :

Chaque concurrent doit fournir son VTT. L'organisation peut vous fournir des adresses de loueurs. Le matériel de canoë sera fourni par l'organisation : un canoë mono-type biplace, gilets, pagaies. L'usage de tout autre matériel canoë est interdit.

> LES CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

Etre âgé de 18 ans au moins. Fournir le certificat médical type joint au bulletin d'inscription (ou comportant strictement les mêmes termes) ou une copie de la licence de Triathlon de l'année, une attestation sur l'honneur où le concurrent certifie savoir nager 50 m et avoir pris connaissance du règlement. Conformément à la loi n°84-610 du 16 juillet 1984, nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées. Pour participer au Challenge POMPIERS, les deux équipiers doivent fournir une attestation de leur chef de centre.

Le tarif d'inscription est de 90 € par équipe et comprend l'assistance technique, les secours, le ravitaillement de l'arrivée.

> LA MARCHÉ À SUIVRE :

Renvoyez un seul dossier d'inscription par équipe, comprenant tous les justificatifs. Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint.

Retirez vos dossiers de course, badges électroniques et vos dossards le samedi 31 mars 2018 de 14h à 19h. Présentez-vous pour les instructions de course une demi-heure avant le départ du parcours choisi, le dimanche 1^{er} avril 2018. L'épreuve est régie par un règlement dont sont donnés des extraits. Toute infraction entraînera la disqualification du concurrent ou de l'équipe responsable. Consultable sur notre site internet : www.raid-nature-vallon.fr

Départs de Salavas :

Les deux départs seront donnés du centre du village de Salavas à 8h30 et 10h30.

Les concurrents doivent impérativement garer leurs véhicules sur le grand parking Place Allende-Néruda à Vallon Pont d'Arc et se rendre en foulées d'échauffement jusqu'au centre du village de Salavas (2 km par les voies de circulation routière - prudence). Un plan sera distribué, et est téléchargeable sur le Site Internet du Raid.

Le bureau de confirmation fermera impérativement le samedi à 19h. Pas de permanence le dimanche matin.

Extraits du règlement :

Règlement complet sur le site internet

• Départ et arrivée

Deux départs distincts seront donnés : un pour le parcours Aventure et un pour le parcours Raid. Un pointage aura lieu au départ. Les concurrents qui se présenteraient sur la ligne après le départ et dans un délai de 15 minutes seront autorisés à courir mais ne pourront prétendre à aucune déduction de temps. L'arrivée ne sera acquise qu'au passage de la ligne d'arrivée par l'équipe complète.

• Modification ou arrêt de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve en cas de force majeure, d'éléments liés à la sécurité ou à la météorologie.

• Ravitaillement

21.1 - Les équipes doivent être en complète autonomie. Des points de ravitaillement sont cependant prévus sur les circuits, mais restent seulement des compléments.

13.4 - Les concurrents sont responsables pendant toute l'épreuve du matériel qu'ils utilisent, qu'il leur appartienne ou qui leur a été prêté ou loué.

13.5 - L'association Raid Nature du Pont d'Arc décline toute responsabilité en cas de vol (de perte) ou de tout autre détérioration du matériel des participants tant lors des déplacements que des dépôts y compris les parcs à vélos.

13.5.1 - Les participants renoncent par avance à tout recours envers l'association.

24.6 **IMPORTANT** : Aucune modification de classement ne sera acceptée s'il y a un poste manquant sur la puce de chronométrage.

• **Un « Raid Nature » dans un cadre naturel et fragile.** Pour vous faire découvrir pleinement le milieu naturel et les paysages d'Ardeche méridionale, nous avons tracé pour vous des parcours inédits. Avec les agents de L'Office National des Forêts, FRAPNA, DDAF, SGGG, les organisateurs vous ouvrent les portes d'un cadre unique mais fragile. Les autorisations de passage sont accordées exclusivement au Raid et sur le seul jour de la manifestation.

• Désistement

6.11 - En cas de désistement de la part d'une équipe, l'organisation s'engage à rembourser les droits d'inscription sur présentation, par courrier recommandé, d'un justificatif, suivant les modalités ci-dessous :

30 jours avant la manifestation > remboursement intégral.

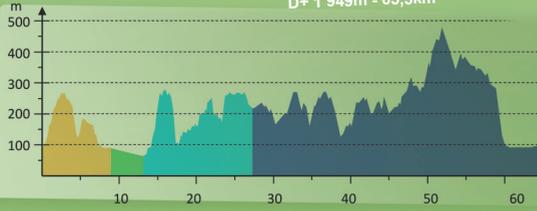
Entre 29 et 20 jours avant la manifestation > 80% remboursé.

Entre 19 et 11 jours avant la manifestation > 50% remboursé.

10 jours avant la manifestation > pas de remboursement.

PROFIL RAID AVENTURE

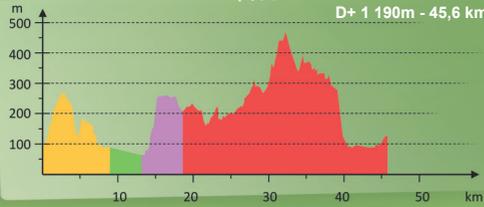
D+ 1 949m - 65,5km



Prologue Canoë Trail VTT

PROFIL RAID

D+ 1 190m - 45,6 km



Prologue Canoë Trail VTT

L'implication dans le développement durable et la protection de l'environnement.

L'association du Raid Nature du Pont d'Arc s'est engagée dans une politique de développement durable, soucieuse de la préservation et de la promotion de son territoire : les Gorges de l'Ardèche et ses communes associées.

Elle a mis l'accent, depuis quelques années, sur ces aspects là :

- Le tri des déchets
- De la vaisselle bio, recyclable
- De la rubalise personnalisée
- Communication principalement dématérialisée et si sur papier, sur papier recyclé et imprim-vert
- Inscriptions en ligne pour limiter l'usage de papier
- Ravitaillement circuits courts à l'arrivée pour 1200 pers.
- Pas d'utilisation de peinture
- Dématérialisation de la plaquette
- Dossards tissus réutilisables

KID RAID 07

13^e EDITION

Samedi 31 Mars 2018

➤ L'ÉQUIPE :

L'épreuve est ouverte à 100 équipes composées d'un enfant de 10 ans à 16 ans (jours anniversaire) et d'un adulte.

➤ DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Le 13^e Kid Raid 07 se déroule sur la commune de Vagnas le samedi 31 mars 2018.

Nous revenons au concept initial de zones d'activités sportives de plein air et découverte de l'environnement. Par principe l'épreuve n'est pas chronométrée, sauf la spéciale VTT et cette année une durée maximale à ne pas dépasser sur le parcours Course d'Orientation. Les activités à enchaîner sont : Course d'orientation, parcours VTT avec spéciale chronométrée et zone de maniabilité sur bosse et aménagements, tir à l'arc, accrobranche et tyroliennes, connaissance de l'environnement local. Pour fluidifier le déroulement et l'enchaînement des activités, 3 groupes de 34 équipes seront formés en amont du jour du Kid Raid 07.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Inscriptions en ligne sur le site, une inscription par équipe. Toute inscription mentionnant un email valide recevra une information complémentaire quelques jours avant l'épreuve.
- Le coût de l'inscription est de 30€ par équipe,
- Chaque concurrent doit venir avec son VTT et son équipement. Le port du casque VTT homologué et des gants est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines.
- Le matériel de C.O., tir à l'arc, baudrier, sont fournis par l'organisation.

Les confirmations auront lieu le samedi 31 mars de 9h30 à 11h30 (fermeture du guichet) sur le site du déroulement de l'épreuve à côté d'INDY PARC entre Salavas et Vagnas. Un grand parking libre d'accès est à disposition juste à côté. Vous pourrez y laisser la voiture pendant toute la durée de la manifestation. Le parc à vélos est situé à 200m. Les VTT devront y être déposés entre 9h45 et 11h30 équipés des plaques à vélos (données au bureau de confirmation) et pneus gonflés. Attention de bien respecter les horaires. Vous pourrez pique-niquer sur place, attention il n'y a pas de commerce, ni épicerie, pensez à apporter votre pique-nique.

• Le départ sera donné à 12h30 pour tous. Les participants seront répartis en 3 groupes pour un étalement sur les ateliers du parcours. Temps estimé de l'épreuve : 4 h30.

• La remise des prix se déroulera à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc, à 18h30

➤ PIÈCES A FOURNIR :

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées.

➤ MARCHE À SUIVRE POUR S'INSCRIRE :

Vous inscrire en ligne. A réception de votre bulletin d'inscription sur votre messagerie, vérifier les informations. Renvoyer le bulletin d'inscription dûment signé (attention à l'autorisation du parent), accompagné des certificats médicaux, de la copie de la pièce d'identité de l'enfant (pour l'âge) et du règlement à :

RAID NATURE du PONT D'ARC - Kid Raid 07
Ancienne Cave Coopérative / Rte de Ruoms
07150 Vallon Pont d'Arc

PARCOURS KID RAID 07



13^e Kid Raid 07
31 mars 2018
Vagnas - Salavas

- ★ Zone Maniabilité VTT (Donneur du flag) - orange
- ★ Stand Ravitaillement - vert
- ★ Zone Chrono VTT - bleu
- ▲ Tir à l'arc - orange
- Parc à Vélos - orange
- Course d'Orientation - orange
- ◇ Stand Environnement - bleu
- Stand Accueil - orange
- INDY-PARC Accrobranche - orange
- Parking - orange

Départ à 12h30
Atelier contes Indy Parc = 10h15
Randonnée CO - 10h à 10h45
Parcours VTT + Ateliers = 10h30
Tir à l'arc + Environnement = 10h30
Baudrier/serre-cable/serre-cable
Fin épreuve vers 17h-17h30

Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint.

PROGRAMME ET DEROULEMENT DES EPREUVES

SAMEDI 31 MARS 2018

9h30 à 11h30 : Confirmation des inscriptions du 13^e Kid Raid 07. Répétition des dossards et des plaques à vélos sur le site du déroulement de l'épreuve, à côté d'INDY PARC entre Salavas et Vagnas.

9H45 à 11H30 : Dépose des vélos au parc à vélos (200 m du bureau de confirmation).

12h30 : Départ du 13^e Kid Raid 07 du site de déroulement de l'épreuve.

16h 30 à 17h30 : Goûter des kids raideurs au stand ravitaillement central.

18h30 : Remise des diplômes et cadeaux aux kids-raideurs à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

--> 20^e Raid Nature du Pont d'Arc

14h à 19h : Confirmation des inscriptions du 20^e Raid Nature du Pont d'Arc à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

DIMANCHE 1^{ER} AVRIL 2018

8H00 : Briefing raideurs « Aventure » et pointage de validation de présence au départ à Salavas au jardin public.

8h30 : Départ des concurrents du parcours « Aventure » de Salavas.

10H00 : Briefing raideurs « Raid Nature » et pointage de validation de présence au départ à Salavas au jardin public.

10h30 : Départ des concurrents du parcours « Raid » de Salavas.

Course pour les 1 000 concurrents. Allez à leur rencontre sur des points sécurisés et identifiés sur le Guide du spectateur.

14h00 à 18h00 : Arrivée des participants des deux parcours sur le Bd Peschaire Alizon au cœur de Vallon Pont d'Arc.

18h00 : Démonstration de Danse sur Podium Salle Polyvalente

18h30 : Remise des prix à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

20h : Vin d'honneur offert par la municipalité de Vallon Pont d'Arc.

PROGRAMME D'ANIMATIONS 20^E ANNIVERSAIRE

Samedi & Dimanche : Marché du Terroir et Artisanat Parking devant Salle Polyvalente de Vallon

Dimanche : Groupes de musique / Expositions / Démonstrations de danses / Rando du Chastelas

Toutes les informations sur www.raid-nature-vallon.fr

-> Guide du spectateur

Il est conçu pour les accompagnants pour aller encourager les concurrents sur les parcours, dans des zones accessibles et bien identifiées. Il comporte des informations importantes sur l'organisation, et la découverte de notre «beau pays». Demander le, il est gratuit en téléchargement sur le site internet du Raid et disponible à l'Office de Tourisme et à la salle polyvalente dès le samedi 31 mars 2018

PARRAIN 2018

CHRISTOPHE REYNAUD



Voilà 19 ans que Christophe Reynaud est venu à Vallon Pont d'Arc pour participer au 1^{er} Raid Nature du Pont d'Arc. Depuis sa vie est rythmée sur la seule philosophie d'être présent chaque année à Pâques au départ du Raid. Et pas une année n'a dérogé à la règle. Unique parmi 20 300 participants. Il sera présent au départ du 20^e Raid Nature du Pont d'Arc. Christophe est aussi fidèle en amitié puisque c'est en groupe que chaque année il revient en Ardèche, département où se trouve une partie de ses racines, juste un peu plus au nord à Thuyet où est né son père. En général, ils viennent à plusieurs familles dont les fidèles Beupellet et Foray pour partager une autre épreuve du Raid Nature du Pont d'Arc, le Kid Raid 07.

Le sport se vit et se partage en famille. Tout juste la philosophie du Kid Raid 07. Et voilà 6 ans que l'histoire existe : Kid raideur le samedi, Raideur le dimanche avec la logique de l'enfant devenu grand qui bascule sur le Raid. Mais tout cela n'est pas qu'une affaire d'hommes, non, car il y a toujours les mamans et les compagnes qui elles aussi sont présentes toujours prêtes à encourager, supporter ou donner de la voix pour féliciter leurs héros. Antoine son fils, après avoir partagé ensemble le Kid Raid 07, l'a déjà suivi par 4 fois en binôme sur le Raid. Christophe a fait son premier Raid en 1999 sur le parcours court (nom à l'époque) avec Bruno Beupellet sur le challenge Etudiant (si si !! étudiant adulte à 30 ans). Ils sont montés sur le podium avec une 3^e place du challenge de étudiants. Il fera le 20^e avec le même partenaire. Gageons qu'ils seront aussi sur le podium !!! Il sera aussi la veille au coup de sifflet du 13^e Kid Raid 07, veille du 20^e Raid avec Pierre-Henry son beau-fils. Christophe Reynaud est né le 23 janvier 1969 au Puy en Velay.

Il y a suivi toutes ses études de la primaire au baccalauréat avant de s'expatrier à St Etienne puis LYON pour reprendre en 1998 des études. Il est aujourd'hui ingénieur EDF à la Centrale du Bugey. Il adore tous les sports mais pratique plus régulièrement ceux liés au triathlon (dont le dernier Half Iron Man de Lacanau), mais aussi le tennis, le ski... très souvent en duo Père-Fils et parfois sur quelques 10km avec Karine sa compagne. Christophe est un ambassadeur du Raid Nature du Pont d'Arc, à ce titre il mérite d'être le parrain de la 20^e Edition, d'autant qu'au journal de Claire Chazal en 2014 il disait « Quand on vient là, on sait qu'on va en chier, en parlant poliment, donc on est prêt,prêt». Christophe rassurez nous....*

Merci Christophe d'avoir cru en notre manifestation, d'être notre parrain aujourd'hui, les bénévoles du premier jour vous saluent.

Remerciements aux municipalités de Vallon Pont d'Arc, Salavas, Lagorce, Sampzon, Labastide de Virac, St Remèze, Vagnas, aux institutions Conseil Départemental, Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, aux annonceurs, sponsors, commerçants, aux clubs Vallon Plein Air, Vélo Club Vallonnais, triathlon de Saint Martin d'Ardèche, à tous les propriétaires terriens autorisant le passage du Kid Raid 07 et du Raid Nature du Pont d'Arc, les loueurs de canoës et tous ceux que nous aurions oubliés.

